

Le Secrétariat Administratif sera fermé du Vendredi 31 Juillet (au soir) jusqu'au Lundi 10 Août (au matin)

MASTERS KIDS

Je suis très content.

Les bouchons de Champagne terminent à la 14^{ème} place, sur 47 équipes classées aux Masters Kids. Cette épreuve s'est déroulée à Verdun du 10 au 12 juillet. Notre satisfaction est renforcée par le fait que devant la Champagne, on trouve 7 équipes nationales, 5 écoles et une seule qui fait référence à une région à la 11^{ème} place.

Cerise sur le gâteau, Emilie Ronflette a été sacrée : « meilleure représentante d'équipe »
Un grand bravo à toutes et à tous.

Lien pour consulter le classement par équipe.

http://www.ris-timing.be/~divers//mxkids/2015/MX_KIDS.pdf

Lien pour consulter le classement individuel.

<http://www.ris-timing.be/v2/2015/07/>

Attention, pour comprendre le résultat par manche et par catégorie, il faut avoir fait math sup.
A côté, ORION, c'est la Rolls des sites de chronométrage.

Je suis très mécontent.

Chaque commissaire de la ligue officiant aux Master kids a reçu un tee short à sa taille avec le logo et l'inscription de sa fonction. Il lui a été remis, selon les circonstances, le jeudi soir ou le vendredi dans la journée

Quelle n'a pas été ma surprise et ma déception lorsque le lundi suivant, j'ai appris que pratiquement aucun commissaire n'avait porté son maillot

250€ à la poubelle, j'en prends note pour l'avenir.



**COMPTE RENDU REUNION
COMMISSION ENDURO
LIGUE CHAMPAGNE ARDENNES
27 juin 2015**

Ordre du jour

- Point sur les épreuves
- Point classement mi championnat
- Point pilotes espoirs et stages
- Point endurance
- Point classement endurance

PRESENT

- Joseph CREPIN
- Francis FELS
- Patrick RAGUET
- Lionel DELSAUT
- Didier DUBOIS

ABSENT

- Daniel VALLERANT
- Thierry GERBIER
- Jean Sébastien FERRAND
- Jean Paul RAGUET
- Stéphane LECOESTER

Condé en brie

Belle épreuve, bien organisée, classement validé

Buzancy

Météo catastrophique, mais le club a su très bien réagir pour que l'épreuve se déroule dans de bonne condition et que cela permet de réaliser des temps pour établir un classement

Classement validé avec réintégration du pilote Malcotte double licence inscrit au championnat Belge et Ligue champagne Ardennes (avait disparu du classement suite à la réclamation de pilotes belge pour leur championnat)

Epernay

Belle épreuve, bien organisée, belles spéciales dont une typé xtrem

Quelques réclamations sur le chronométrage (pilotes disparus du classement suite problèmes FCC timing problème résolu et validation classement)

Rocroi

Belle épreuve, bien organisée, attention toutefois de ne pas aller trop loin dans les spéciales en installant des obstacles artificiels qui peuvent être dangereux pour les pilotes les moins performants je pense à certain L3 et leur permettre une échappatoire, classement validé

Bar sur Seine

Belle épreuve sur 2 jours, uniquement pour les L1 et L2

Classement validé sauf pour Michel Bertrand qui est resté 58 minutes dans une spéciale et qui est classé, il aurait dû être hors course (retard plus de 30 minutes)

Rappel

L'épreuve de la FERE comptera uniquement pour les L3, les L1 et L2 qui participerons ne comptabiliserons aucun point pour le championnat et le trophée

La commission va interroger d'autres ligues, pour envisager d'attribuer des points au championnat de ligue quand le pilote est inscrit sur une manche du Championnat de France et que les dates sont identiques

Pilotes espoir ligue

Plusieurs stages ont été mis en place dans le but de faire évoluer de jeunes pilotes de la ligue

Rassemblement pilotes sur le site de Gyé sur Seine avec Patrick GAASCH (déterminer les niveaux de chacun)

Stage avec Yannick BOSSI surtout axé sur le technique enduro

Stage avec Maxime DELAHAUT axé technique moto cross pour prendre de la vitesse
Objectif de ces stages amélioré le pilotage pour créer une équipe sur la coupe France performante constitué de pilotes aguerris et jeune pilote abs aux stages Emilien Lamoureux

Endurance

4 épreuves ce sont déroulées Domart, Clastres, Maricourt, Plomion

Validation des classements

Nous pouvons constater qu'une vingtaine de pilotes sont assidus aux épreuves et que le classement pour un championnat prend un sens, toutefois il faut constater que le un nombre important de participant ne fait qu'une ou deux épreuves qui sont à proximités

Prochaine réunion le 07 novembre 2015

ENDURO DE CHAUMONT LE 06/09/2015

Bonjour,

Notre club le CHAUMONT ENDURO 52 organise une épreuve le 6.09.2015 et nous sommes loin de faire le plein seulement 80 pilotes se sont engagés à ce jour.

Afin que cet enduro est lieu, pouvez-vous diffuser cette information à tous les clubs de votre ligue.

Nous prendrons la décision d'annuler ou pas l'enduro le 8.08.2015 car nous ne pouvons engager des frais pour toute cette organisation et des heures de travail pour les bénévoles sans être certain d'avoir au moins 350 pilotes.

Par avance je vous en remercie

**Bonne journée
PATRICIA PIROLLEY**

TOURISME

Bonjour

comme l'année dernière, nous ferons une équipe représentant la ligue lors de la coupe de provinces tourisme.
cette épreuve comptant pour le championnat de France de tourisme se déroule à Knutange du 28 au 30 aout 2015.

comme précisé sur le document joint, une équipe est constituée de quatre personnes.

je propose de constituer une équipe composée de :

Claude POGNIOT Moto Club Epernay REIMS 51100 N° Licence 76543 pilote
moto BMW 1200cc immat AF-548-GC

Laurence POGNIOT Moto Club Epernay REIMS 51100 N° Licence 76544 passagère

Rémi DILLET Moto Club Epernay AVIZE 51190 N° Licence 53218 pilote moto
BMW 1100cc immat AK-265-FL

Corinne DILLET Moto Club Epernay AVIZE 51190 N° Licence 60543 passagère

Merci de solliciter auprès de la Ligue l'inscription sur l'épreuve (a l'aide du document joint) ainsi que la prise en charge financière de l'inscription comme cela a été pratiqué en 2014. (il y avait 2 équipes pour la Ligue CA)

en vous remerciant par avance
cordialement
R DILLET

Création de la nouvelle section tourisme au club moto

TJP SEDAN ARDENNES

Dimanche 21/06 avait lieu la 1er sortie de la section TOURISME du Club TJP, 250 km sur les routes de nos belles Ardennes, ce fut une réussite totale juste des problèmes de route mouillée et très très glissante certains participants se sont fait de très grosses chaleurs mais sans aucune chute à constater (que des motards raisonnables venus pour une balade)le petit repas de midi a été aussi une grande réussite avec la présence des épouses venues nous rejoindre avec un mini bus du CSS très grande réussite donc nous sommes déjà en route pour organiser une autre sortie vu l' enthousiasme des participants nous remercions aussi Bernard, du comité de la FFMC des ARDENNES, d'être venu gonfler les rangs il a même été très surpris de voir d 'aussi beaux coins dans nos Ardennes alors pourquoi aller chercher à d'autres endroits ce que l'on a sur place

Merci à J-Pol TOURTE Président de la ligue de CHAMPAGNE ARDENNES et à J-Luc PARRANT Président du COMITE MOTOCYCLISTE DES ARDENNES (tous deux venus voir comment la section tourismes du Moto Club TJP SEDAN ARDENNES inaugurerait cette nouvelle section) pour leur présence pour le petit repas de midi ou l'on s'est tous retrouvés

Nous avons aussi eu l'honneur de la présence pour cette balade du nouveau motard adhérent au club Mr Pascal LOUIS Président du CERCLE SPORTIF SEDANNAIS CSS se fut sa 1^{er} sortie en groupe avec le Club TJP

un grand merci GERARD LEVEQUE, responsable de la section tourisme au sein du club, qui nous avait concocté cette super balade de dimanche

Merci à tous

TJP un CLUB qui BOUGE 🤘🤘🤘🤘🤘

Le Président

TAVENAUX Olivier



DECISION DU TRDA

Réunion du Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage
A Sainte Ménéhould, le Vendredi 3 Juillet 2015

Le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage s'est réuni à la Salle du Stade Municipal de Sainte Ménéhould, le Vendredi 3 Juillet 2015 à 19h00.

Les personnes présentes lors de l'audience étaient :

- M. VIGREUX Jean Marc (Président du TRDA)
- M. RAGUET Jean Paul (Membre du TRDA)
- M. COLLADO Anthony (Membre du TRDA)
- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)

Les personnes excusées étaient :

- M. SOT Michel (Vice-Président du TRDA)
- M. LEPELLEC Olivier (Membre du TRDA)

Mme RONFLETTE Emilie, Vice-Présidente du Collège Educatif a saisi le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage à la suite des faits se sont déroulés à Champignol lez Mondeville, le lundi 6 Avril 2015. Emilie RONFLETTE était Officielle de la journée en étant déléguée de l'éducatif. Lors de ce Moto-Cross, en voulant faire respecter le règlement, un accompagnateur d'un pilote éducatif, en l'occurrence M. MAIRE Grégory (Beau-père de M. DUCHESNE Paolo, le pilote) s'est emporté et a proféré à l'encontre d'Emilie RONFLETTE des propos injurieux. Elle a donc fait appel au Jury, le jour même afin qu'il prenne une sanction. Ceux-ci ont simplement demandés des excuses envers Mme RONFLETTE, qu'elle n'a jamais eue. C'est pour cela qu'elle a souhaité faire appel au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

M. DUCHESNE Paolo, était absent lors de l'audience et n'a pas envoyé de lettre d'excuse.

Etant donné que ce sont les accompagnateurs du pilote DUCHESNE Paolo, non licenciés, qui ont proférés des propos injurieux à l'encontre de Mme RONFLETTE Emilie et que le pilote n'a rien à voir dans cette histoire.

Par ces motifs, le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage décide à la simple majorité que M. DUCHESNE Paolo encoure un an de mise à l'épreuve avec sursis.

La décision prise est exécutoire à compter du 4 Juillet 2015.

Le délai d'appel est fixé à 1 mois.

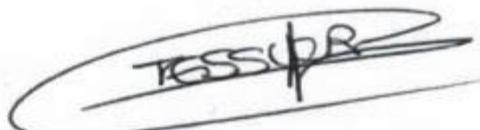
Les voix de la décision :

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 3

L'audience est clôturée à 19h45.

M. VIGREUX Jean Marc,
Président du TRDA

Mlle TESSIER Amandine
Secrétaire,



Intervention du Président de la Ligue lors de la réunion des kids et de leurs parents le samedi 4 juillet à Sommauthe à 19h30.

Bonjour.

Pour ceux qui ne me connaîtraient pas, je suis Jean Pol Tourte, le Président de la ligue de Champagne Ardenne. Depuis que les catégories de jeune en moto-cross existent, nous sommes habitués à rencontrer des difficultés dans leur gestion, pas souvent à cause des pilotes, mais beaucoup plus à cause des parents et des proches, qui fréquemment, pensent avoir sous leur toit un futur champion du monde. A ce sujet, les statistiques de la FFM sont sans appel, plus de 75% des jeunes kids n'arriveront pas au niveau de la 125cc et dans 3 ans, ils seront passés à autre chose et ils n'en auront plus rien à cirer du moto-cross.

Si j'ai tenu à venir vous parler, c'est que depuis quelques temps, les débordements verbaux et même physiques sont de plus en plus fréquent et de plus en plus graves, à un point tel, que lors du dernier comité directeur de la ligue, il s'est élevé plusieurs voix, pour dire, que le mieux que l'on aurait à faire, se serait de supprimer les courses de kids en 2016. Aujourd'hui, je vous le dis, cette hypothèse n'est pas écartée et se serait bien dommage, qu'une quarantaine de pilotes corrects, payent pour deux ou trois, je dirais afin de rester poli, deux ou trois excités.

Hier, le tribunal régional de discipline s'est réuni à Sainte Menehould, pour un cas qui remonte à Champignol les Mondeville. Ce jour-là, des propos intolérables ont été proférés à l'encontre de la Délégué. Des individus, qui ne sont dans le circuit du cross que depuis quelques temps, ont employés des mots, qui vaudraient un retrait de licence prolongé dans n'importe quelle discipline. A la FFM, seul le Tribunal national peut infliger de telles peines. Le pilote a écopé d'une mise à l'épreuve pendant 1 an. C'est déjà très grave, car pendant ce temps, il sera sous la lumière des projecteurs, organisateurs, délégués, commissaires et autres. Il va devenir aussi célèbre que le leader du championnat, mais de la plus lamentable manière qui soit. Dans 8 mois, il y aura les élections à la Ligue. Je veux que ceux qui reprendront le collège éducatif en 2016 soient des dirigeants heureux et qu'il n'y en ai plus, comme c'est le cas actuellement, qui partent au moto-cross avec la boule au ventre. Je vous le dis aussi, si une nouvelle demande de saisie du tribunal régional arrive sur mon bureau, je le transférerai immédiatement au tribunal national avec une demande de sanction exemplaire.

Changeons de sujet tout en y restant. Monsieur, vous m'avez écrit le 23 juin, en vous étonnant, que sur le classement provisoire du championnat de votre fils, celui-ci n'ai obtenu à Fresne les Reims, aucun point, ni en 1^{ère}, ni en 2^{ème} manche. Moi, je suis étonné que vous soyez étonné, car vous savez très bien que cette situation provient d'une sanction infligée par le jury de l'épreuve, suite au comportement anti sportif de votre fils, qui a frappé un autre concurrent. Sanction qui a ensuite été confirmé par l'ensemble de la commission de Moto Cross, à l'unanimité moins 2 voix. En effet, 2 membres de la commission trouvaient, je trouve à juste titre, que la sanction n'était pas suffisamment élevée. Vous pouvez en trouver la confirmation, en relisant la lettre de la ligue n°88 qui se trouve sur le forum. A titre personnel, je conseillerai à et à tous son entourage de se montrer très discret à l'avenir, car vous êtes, bien sûr, concerné par une grande partie de ce que j'ai dit au début de mon intervention. Je terminerai par une formule qui résume bien ce que doit être le moto-cross :

L'organisateur organise, le dirigeant dirige et le coureur court. Si ce dernier n'est pas d'accord sur une décision, il peut porter réclamation en suivant la procédure prévue à cet effet, mais il n'a pas le droit de se faire justice, ni à coup de poings, ni avec des insultes, car là il me trouvera aussitôt sur sa route et je serai sans pitié.

J'espère avoir été clair et que vous allez pouvoir terminer l'année dans la tranquillité. Je reste à votre disposition toute la soirée. Merci de votre attention.

Pour le Moto Ball

									
NATIONALE A									
8ème Journée Championnat					Championnat + Coupe*				
VOUJEAUCOURT	3-1	CARPENTRAS	25/07 - 17:00	MONTEUX - SUMA TROYES					
MONTEUX	4-1	VALREAS	25/07 - 20:00	*CAMARET - VOUJEAUCOURT					
NEUVILLE A	9-0	SUMA TROYES							
CAMARET	3-5	ST. GEORGES							
CLASSEMENT GÉNÉRAL - Championnat de France - Nationale A									
Cl.	Equipes	Joués	Points	Gagnés	Nuls	Perdus	B.P.	B.C.	Diff.
1	MBC VOUJEAUCOURT	9	26	8	1	0	43	19	24
2	MBC NEUVILLE A	7	19	5	2	0	30	8	22
3	MBC CARPENTRAS	8	17	3	3	2	27	27	0
4	MBC ST GEORGES	7	15	3	2	2	21	22	-1
5	SCMB MONTEUX	6	13	3	2	1	22	13	9
6	MBC CAMARET	8	12	2	0	6	17	28	-11
7	SUMA TROYES	7	10	1	1	5	12	30	-18
8	MBC HOULGATE	6	9	1	1	4	11	23	-12
9	MBC VALREAS	6	6	0	0	6	9	22	-13
NATIONALE B									
8ème Journée - Championnat de France					1/2 Finale Retour - Trophée de France				
NEUVILLE B	4-3	MAZEROLLES	25/07 - 19:00	VITRY - NEUVILLE B					
VITRY	4-8	ROBION	25/07 - 19:00	ROBION - MAZEROLLES					
VILLEFRANCHE	2-2	BOLLENE							
CLASSEMENT GÉNÉRAL - Championnat de France - Nationale B									
Cl.	Equipes	Joués	Points	Gagnés	Nuls	Perdus	B.P.	B.C.	Diff.
1	MBC NEUVILLE B	9	23	7	0	2	47	17	30
2	MBC ROBION	9	23	7	0	2	41	24	17
3	MBC MAZEROLLES	8	22	7	0	1	43	17	26
4	SMB BOLLENE	8	13	2	1	5	30	28	2
5	MBC VITRY	9	12	1	1	7	18	55	-37
6	MBC VILLEFRANCHE	9	11	0	2	7	13	51	-38

BLARGIES OBLIGER D'ANNULER

C'est avec amertume que nous vous annonçons l'annulation de notre épreuve du 11 et 12 juillet.

A ce jour, que 12 pilotes du championnat de France quad Elite engagés sur l'épreuve.

Nous ne pouvons pas dignement offrir un spectacle aussi triste, aux publics, de regarder 12 malheureux quads sur un circuit comme BLARGIES.

Nous cherchons une solution pour éventuellement reporter la course 85cc Picardie et la DAMON CUP.

Cordialement
LE MC BLARGIES

Un communiqué de la LMR de PICARDIE

Les prairies ne se portent pas mieux qu'en Champagne.

POUR INFO :

- Course sur Prairie : MERU organisé par le MC MERUVIEN le 26 juillet est ANNULEE

- Course sur Prairie : RESSONS SUR MATZ organisé par le RANDO TRAIL COMPIEGNE le 16 Août est ANNULEE

Salutations sportives

ANNULATION « LE CHAUDRON »

L'épreuve d'Endurance du « Chaudron » organisé par le MC ST QUENTIN MOTO PASSION du 11 Octobre prochain est annulée.

Salutation sportives

**Je pense que les lecteurs comprendront
qu'il ne faut pas se plaindre en champagne**

TERRAIN DE MOTO-CROSS COUVERT DE CARIGNAN
Le 22 juillet, la commission de sécurité a donné un avis favorable
Ouverture prochainement



Le collage est mauvais, mais voici la vue approximative de l'ensemble du circuit.

AUTRES PHOTOS DU MASTERS KIDS

